

ARRONDISSEMENT DE ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

**Domaines de compétences par
thèmes 8.9 culture**

**Validité de la carte Reg'Arts
2024/2025 sur la saison
2025/2026**

**DATE DE CONVOCATION
19 septembre 2025**

Nombre de Conseillers
en exercice : 29
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 28

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20250925-2025-09-59-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2025

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025-09-59**

**L'an deux mil vingt cinq
le vingt-cinq décembre à dix-huit heures trente**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL – Mme DUDOUET – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme SEMIEM – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M FRESSEL – M PETIT – Mme CREVON – M. BULARD – Mme FRIBOULET – M. BIGOT

Excusés ayant donné pouvoir

M. GOMIS a donné pouvoir à Mme ESCLASSE

M. SACHOT a donné pouvoir à Mme BARRIERE

Mme DELOBEL a donné pouvoir à Mme DUDOUET

M. BRUNET a donné pouvoir à M ROGERET

M MIZABI a donné pouvoir à Mme SEMIEM

M. Frédéric GESLIN a donné pouvoir à Mme MALINGE

Mme DUCHEMIN a donné pouvoir à M Francis GESLIN

M. LEMAIRE a donné pouvoir à Mme VANDEL

Mme DUVAL a donné pouvoir à Mme MEZRAR

M JEANJEAN a donné pouvoir à Mme CREVON

Mme LECLERC a donné pouvoir à M BULARD

Mme BOSQUIER a donné pouvoir à BIGOT

Excusés

M BRUNAUD

M Francis GESLIN est nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Patricia QUOD-MAUGER, adjointe à la Maire, chargée de la commission culture, patrimoine et animations.

Mis en place en 1995, le réseau de coopération Reg 'Arts unissait par convention sept des dix communes de l'agglomération d'Elbeuf, autour d'une programmation événementielle de temps forts culturels et artistiques.

Les villes de Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, La Londe, Elbeuf-sur-Seine, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Tourville la Rivière coopéraient dans la mise en place de ce réseau culturel.

Ce dispositif visait à contribuer au développement artistique et culturel sur le territoire de la région d'Elbeuf en permettant à sa population d'accéder par des tarifs attractifs à une offre culturelle de qualité diversifiée en souscrivant un abonnement à la saison culturelle du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année.

Sur la base d'une complémentarité des interventions de chacun, il s'agissait de créer une identité culturelle territoriale forte, de favoriser l'accès de tous à la pratique culturelle, et de développer le travail en réseau avec les structures professionnelles locales et des territoires voisins.

La convention signée en juin 2018, prenait fin cette année, son renouvellement devait donc avoir lieu. Cependant, les partenaires ont exprimé leur souhait de ne plus adhérer au dispositif, eu égard au développement d'autres dispositifs propres à chaque collectivité.

Par conséquent, depuis le 1^{er} septembre 2025, le dispositif Reg'Arts n'est plus accessible pour près de 500 abonnés qui ne pourront plus bénéficier des tarifs préférentiels dans les structures partenaires du territoire.

Il est donc proposé de prolonger la validité de la carte des abonnés de la saison 2024/2025, sur la saison culturelle 2025/2026, uniquement sur l'espace Culturel Philippe Torreton.

Vu

Le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2121-29 ;

Considérant

La fin du dispositif Reg 'Arts permettant l'accès à l'offre culturelle du territoire à des tarifs préférentiels ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 28

voix contre 0

Abstention 0

Article unique : d'approuver la prolongation de validité de la Carte Reg'Arts 2024/2025, pour la saison 2025/2026, à l'Espace Culturel Philippe Torreton.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits